

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installation soumise à autorisation administrative
au titre du code de l'environnement dans le domaine de l'eau

Une enquête publique est prescrite sur la demande présentée par le Syndicat Intercommunal Sauer-Eberbach en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin, au titre du code de l'environnement, la déclaration d'intérêt général et l'autorisation unique pour mener des travaux de restauration des cours d'eau de la Sauer et de l'Eberbach.

L'enquête, d'une durée de 16 jours, se déroulera du lundi 12 mars 2018 au mardi 27 mars 2018 inclus, en mairie de LEUTENHEIM.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant déclaration d'intérêt général et autorisation unique, assortie du respect de prescriptions, ou portant refus.

La Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Yves JEUNESSE, Directeur de centre pédagogique retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique est assorti d'un document d'incidences non soumis à l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet pourra être consulté par le public :

- sur support papier, à la mairie de LEUTENHEIM, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur un poste informatique, à la mairie de LEUTENHEIM, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Installations-soumises-a-autorisation/Intercommunalite-et-collectivites-locales> sous la rubrique Syndicat Intercommunal Sauer-Eberbach – restauration des cours d'eau de la Sauer et de l'Eberbach.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans la mairie de LEUTENHEIM aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de LEUTENHEIM, 42, rue principale – 67480 LEUTENHEIM,
- par voie électronique sur l'adresse mail dédiée : pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr, en mentionnant comme objet « Enquête publique – Restauration des cours d'eau de la Sauer et de l'Eberbach »

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables à la mairie de LEUTENHEIM.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail dédiée seront accessibles sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle citée supra pour le dossier.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à la mairie de LEUTENHEIM aux jours et heures suivants :

- | | | | |
|----------------------|---------|---|------|
| – lundi 12 mars 2018 | de 9 h | à | 12 h |
| – jeudi 22 mars 2018 | de 9 h | à | 12 h |
| – mardi 27 mars 2018 | de 15 h | à | 18 h |

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, sur support papier, à la mairie de LEUTENHEIM et à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°101) et, par voie dématérialisée, sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès de Monsieur Vincent MOITRIER, responsable du projet et assistant maîtrise d'ouvrage au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (soit par courriel : vincent.moitrier@sdea.fr, soit par téléphone : 03 88 19 29 60). Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

* * *